

La Cleurie détient le record lorrain de la contamination par les pesticides !

ACTU 88 B.Boulay 4 juillet 2014



Le collectif « Rivières propres » alerte l'opinion. La Cleurie près de Julienrupt est un des cours d'eau les plus pollués. Il affiche un taux annuel de glyphosate (principe actif du Roundup) de 52 fois la valeur limite. Un vrai point noir pour les Vosges ! Un courrier a été transmis au préfet et aux élus.

La moyenne annuelle d'AMPA est de 52 fois la norme pour de l'eau potable et peut monter jusqu'à 360 fois cette limite ! Impressionnant ! Le collectif tire la sonnette d'alarme sur la dangerosité de cette contamination record et demande aux élus de prendre des mesures et de faire des investigations pour cibler l'origine géographique de cette pollution.

Pas en zone à risques

« *Nous en sommes pas dans une zone d'agriculture intensive ni dans un secteur où la densité de population est importante, il faut donc en rechercher les causes* », insiste Jean-Pierre Gand, ASVPP (Association de Sauvegarde des Vallées et de Prévention des Pollutions). « *On est en zone de montagne et en tête de réseau* », insiste Claude Maurice de l'association Oiseaux Nature.

18km pollués

Le Collectif « rivières propres » estime que 18km de la Cleurie sont concernés par ces pics dangereux. Il interpelle les pouvoirs publics : « *Qu'allez -vous faire ? La situation est grave !* ». D'autant plus qu'avec l'été, beaucoup plus d'habitants seront exposés. *Bien sûr, la concentration empire, quand il y a moins d'eau.*

Entreprises ou assainissement ?

« *On croit souvent que parce que l'eau est claire, elle est pure mais ça n'a rien à voir*, poursuit Claude Maurice. *Elle peut être parfaitement claire et chargée de pesticides nocifs.* » 2 facteurs pourraient être la source de cette pollution : les nombreuses entreprises installées et l'assainissement qui n'est pas parfait partout.

Chercher les sources de contamination Vosges Nature Environnement

Le Collectif plaide pour chercher les causes de la contamination et traiter le problème en y associant le collectif « rivières propres ». Y-a-t-il Pour se fier aux bio-indicateurs comme la présence de certaines espèces sensibles (écrevisses), il faut qu'il y en ait plusieurs avec une population suffisante pour attester de leur installation sur le secteur sondé.

Changer les comportements

Le Collectif observe que le comportement des particuliers devient dangereux : « *Les gens ne lisent plus les notices d'utilisation* », constatent-ils. Ils déplorent également que les actions en justice soient si compliquées. « *Il faut prouver le lien de cause à effets et ça, on n'y arrive jamais. Donc les pollueurs échappent au procès !* ». De même, les transactions judiciaires ne permettent pas de prendre le taureau par les cornes. « *Elles négocient juste un dédommagement avant de fermer le dossier*'.

Des mesures alternatives aux pesticides

« Les obligations de bilan pour la CLeurie ont été reportée en 2027 au lieu de 2015, poursuit le collectif, qui interpelle les élus et le préfet : « *Les Vosges peuvent-elles tolérer cette pollution ? Que les pouvoirs publics prennent rapidement des mesures pour laisser ces cocktails détonants (pesticides) qui nous font tous crever !* ».

Jean-Pierre Gand : 03 29 26 20 31

Claude Maurice : 03 29 62 48 60

Jean-François Fleck : 06 23 53 54 99



Jean-François Fleck, Jean-Pierre Gand, Claude Maurice

Julienrupt (88) : la Cleurie toujours polluée ?

Selon le collectif "Rivières propres", la Cleurie serait un des cours d'eau les plus pollués de Lorraine.

Et de pointer du doigt les blanchisseurs.

France 3 Lorraine Par Didier Vincenot Publié le 10/10/2014

La Cleurie contiendrait 2,5 fois plus de pesticides que le taux autorisé pour le traitement de l'eau potable.

15 ans après la polémique "[Blanchiduc](#)", la Cleurie revient sur le devant de la scène.

Le collectif "Rivières propres" soutient que le cours d'eau contient 2,5 fois le taux de pesticides autorisés pour le traitement de l'eau potable.

Selon les responsables du collectif, les blanchisseurs seraient responsables de cette situation où [glyphosate](#) et [nonylphénol](#) se la disputent dans les eaux de la Cleurie.

Dans le collimateur, les textiles importés par les blanchisseurs, qui, pourtant, respectant les normes, ne sont pas en infraction, seule la toxicité des produits étant en cause.

La culture du coton nécessaire à la confection des textiles induirait des herbicides. Lesquels voyagent avec le textile, qui, une fois lavé, rejette ces produits toxiques dans l'eau.

Il y a 15 ans, le collectif avait obtenu la construction de 3 stations d'épuration. Aujourd'hui, il réclame une réunion d'urgence avec les industriels concernés, en présence du préfet, pour étudier toutes solutions possibles pour endiguer cette pollution.

Les documents fournis par "Rivières propres", sur le site de Gérardmer Info.